Le souci de la relève sacerdotale et religieuse n’a jamais été absent dans la réflexion et dans l’action pastorale des Missionnaires du Cardinal Lavigérie. Pour la vie religieuse comme pour la vie sacerdotale, les années 1930 seront celle des créations des structures de formation (comme le Séminaire de Faladiè, le Grand Séminaire de Koumi, etc..) et de fondations des premiers instituts africains de vie consacrée.

C’est Monseigneur Paul Marie Molin, Vicaire Apostolique du Soudan Français qui manifestera son désir de voir naître les » Sœurs noires du Soudan ». Et cela dès le mois de juillet 1933. Ce désir sera réalisé le 14 janvier 1934 par la fondation de la Congrégation des Filles Soudanaises de Marie. Six ans plus tard, la première religieuse Soudanaise prononçait ses premiers vœux. C’était la Sœur Marie Salomé (Véronique Diawara).

En 1970, la » Congrégation des Filles Soudanaises de Marie » se met à l’heure du Concile Vatican II. Elle organise son premier chapitre d’aggiommento, prend le nom de » Congrégation des Filles du Cœur Immaculé de Marie » et élit sa première Supérieure Générale Malienne en la personne de Sœur Marie Thérèse Camara. En 2010, la Congrégation des Filles du Cœur Immaculé de Marie comptait 99 religieuses reparties entre une trentaine de communautés à travers le Mali et en Afrique. Elles sont présentes au Maroc (Rabat), en Algérie (Oran) et en Côte d’Ivoire.

Les Filles du Cœur Immaculé de Marie ne sont pas les seules Religieuses maliennes. D’autres Maliennes ont embrassé la vie consacrée et sont membres d’autres instituts de vie consacrée. Elles sont dans l’Institut Famille des Sœurs de l’Annonciation de Bobo-S.A.B., chez les Filles de Marie Auxiliatrice (Salésiennes), les Religieuses de Marie Immaculée, les Sœurs de Jeanne Delanoue, les Servantes du Sacré Cœur de Jésus, les Sœurs de l’Ange Gardien, les Camiliennes, les Sœurs de la Charité de Saint Louis, les Sœurs Missionnaires de Notre Dame d’Afrique, etc…